

Intégration sociale — La saine gestion des affaires publiques et la valorisation de la diversité sont au nombre des objectifs de la politique canadienne. Le Canada a appuyé activement la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, a présenté des textes sur l'élimination de la violence contre les femmes dans un grand nombre de forums internationaux et donne l'exemple en matière de programmes pour handicapés. Le Canada est disposé à aider les pays désireux de mieux comprendre les dossiers socio-politiques et appuie l'élaboration d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des groupes ayant des besoins particuliers.

Mise en œuvre et suivi — En tant que président du Sommet du G-7, à Halifax, le Canada a recommandé et obtenu que les IFI concentrent davantage leurs efforts sur la réduction de la pauvreté. Le Canada s'est également déclaré en faveur d'un rôle central pour la Commission du développement social à la suite du Sommet, ainsi que de la participation de la société civile et d'experts à ses travaux. Le Canada préconise une meilleure consolidation des systèmes de rapport de l'ONU avant de souscrire à la production d'autres rapports nationaux sur le développement social. Le gouvernement canadien s'est aussi engagé à travailler avec les pays de même tendance pour permettre aux pays en développement de réduire leurs dépenses militaires excessives et de consacrer ces fonds au développement social et économique.

Rôle de la société civile — Le partenariat du Canada avec la société civile a été remarqué par de nombreuses délégations au Sommet. Bien que les consultations sur le suivi ne fassent que commencer, il semble d'ores et déjà que la société civile participera aux discussions concernant l'application des recommandations du Sommet ainsi que de celles de plusieurs autres conférences à caractère social des Nations unies.

Conclusions — Le Sommet a activé des dossiers qui, ayant figuré à l'ordre du jour international depuis de nombreuses années, n'avaient pas suscité beaucoup de cohésion, d'engagement ou une action coordonnée. Le Sommet a permis de parvenir à un consensus à l'échelle internationale sur le fait que le développement social et économique doit viser notamment l'élimination de la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. Ce consensus permettra à la communauté internationale de prendre, à l'avenir, des mesures plus efficaces et mieux ciblées et facilitera éventuellement les délibérations du G-7 à Lyon en 1996.

Invité par plusieurs pays à fournir une assistance technique en matière de développement social en raison de sa participation active au Sommet, le Canada élabore des stratégies en vue de commercialiser son expertise. On vient à peine d'entamer le dialogue sur l'application des recommandations, qui comportera des consultations et une action concertée auxquelles participeront les représentants de la société civile et tous les paliers de gouvernement qui s'occupent de développement social.